

RÉSISTANCE SOCIALE

" La République sera sociale ou ne sera pas ! " J. Jaurès



SOMMAIRE

p1 et 2 : L'édito
p2 : Solidarité internationale
p3 à 6 : Dossier du mois : à propos de la recherche
p7 : Actualité sociale
p8 : Coup de gueule



L'ÉDITO

La crise grecque est à la une de tous les journaux et nombreux sont les pays qui attendent leur tour. On nous parle d'austérité mais personne ne semble vraiment se soucier de ce que cela signifie concrètement pour le peuple grec et pour les autres peuples soumis à la même potion du FMI et de l'UE.

Madame Lagarde, nouvellement intronisée directrice générale du FMI, veut même en rajouter une couche, tandis que Jean-Claude Juncker, le président de l'Eurogroupe, reconnaît que ce remède, avec notamment son cortège de privatisations tous azimuts, va entraîner pour la Grèce une perte importante de souveraineté. Mais *quid* des salaires qu'on diminue, des droits sociaux qu'on lamine, de l'âge de départ en retraite qu'on recule ? **On se moque de la vie des millions de salariés touchés par le chômage, de centaines de milliers de jeunes à qui on n'offre comme perspective que la misère et la recherche d'un travail précaire, de ces hommes et de ces femmes qui ne peuvent plus vivre dignement ?** Le Portugal annonce une baisse de 2 % de son PIB en 2011, de 1,5 % en 2012.

Et pendant ce temps-là, les agences de notation déterminent qui est bon élève, les patrons des multinationales ne savent que faire de leur richesse, les actionnaires et les banques s'engraissent sur le dos des populations. Les gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche, semblent tétanisés devant les marchés financiers et prêts à toutes les concessions pourvu que la note du pays ne soit pas dégradée, ce qui serait synonyme de renchérissement de la dette et de difficulté accrue pour rembourser les prêts des banques. La chasse aux déficits est proclamée, et Sarkozy veut même l'inscrire dans la Constitution, à l'image de l'Allemagne.

Quel prix les peuples européens accepteront-ils de payer au nom de la monnaie unique ? Allez expliquer aux Grecs, aux Portugais, aux Espagnols ou aux Italiens que celle-ci est un bienfait alors qu'on leur demande toujours plus de sacrifices dans le seul but de maintenir leur pays au sein de la zone euro. **La soumission des gouvernements « de gauche » aux marchés profite lors des élections à la droite libérale et surtout à l'extrême droite, éloignant ainsi encore un peu plus les peuples de leurs gouvernants.**

En France, ces dernières semaines ont apporté leur lot de mauvaises nouvelles estivales : le SMIC ne sera pas revalorisé au mois d'août, tandis que l'électricité a augmenté début juillet, que l'essence grimpe à nouveau, que le prix des transports publics croît, de même que celui des denrées alimentaires. Pendant ce temps, le bouclier fiscal a enfin été levé mais pour être remplacé par une diminution de l'impôt sur la fortune. **Comme toujours avec cette droite, ce sont les plus riches qui reçoivent le plus de cadeaux !**

(suite page 2)

L'ÉDITO (suite)

Et tandis que les hérauts de la droite affûtent leur projet pour l'après-2012, il nous faut rester vigilants sur le projet de détricoter et privatiser encore un peu plus la Sécurité sociale, au prétexte de la lutte contre la dépendance et la perte d'autonomie, même si, élections approchant, le gouvernement fait semblant de faire profil bas.

Nos 9èmes Vendémiaires, organisées en commun avec Convergence, portaient sur ce point et sur la nécessaire riposte à apporter à la politique gouvernementale. D'abord, on me permettra de me réjouir du succès de cette journée, grâce, en particulier, à la qualité des interventions de nos invités, comme d'ailleurs de l'ensemble des nombreux participants, ce qui a permis de vrais échanges et un véritable dialogue.

Cette journée a aussi été l'occasion de lancer notre appel à la défense de la Sécurité sociale (voir page 7) que je vous invite à signer et à faire signer sur notre site

(www.resistancesociale.fr).

Plus que jamais l'union fait la force. C'est le sens de cet appel. Car nous savons bien que c'est en étant unis que nous pourrons nous opposer avec quelque chance de succès au projet du gouvernement. **Et que cette union vigilante sera aussi notre meilleur gage pour permettre le changement si les élections présidentielle et législative amènent à nouveau la gauche au pouvoir.** Car les exemples de la Grèce, de l'Espagne ou du Portugal nous rappellent qu'il ne suffit pas de se proclamer « de gauche » pour faire une politique conforme aux attentes du peuple et aux besoins d'un pays.

Bons congés d'été et à la rentrée pour une nouvelle année de luttes sociales !

Marinette BACHE

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Dossier suivi par Emilie KERDUJAL

Manifestations monstres pour la défense de l'éducation et des services publics en Grande-Bretagne, manifestations en Grèce, au Portugal, en Italie ou en Espagne, les peuples européens crient partout leur colère contre les plans d'austérité qu'on veut leur imposer. Tandis que « le printemps arabe » s'étend en Syrie malgré une répression féroce ou encore au Maroc, qui vient d'adopter une nouvelle constitution et que tout n'est pas réglé en Tunisie ou en Égypte. Sans oublier Gaza et la Palestine où la liberté est toujours bridée. Vous trouverez ci-dessous quelques images fortes prises ces dernières semaines par de vrais journalistes dont il faut saluer le courage, à l'image de celui des deux journalistes de France 3 enfin libérés après plus d'un an de captivité en Afghanistan.



Grande-Bretagne



Grèce



Portugal



Syrie



Espagne



Italie



Tunisie

PLACE AU DÉBAT

L'enseignement supérieur et la recherche : un cas d'école de la destruction néo-libérale des services publics

Par Daniel STEINMETZ, secrétaire général du SNTRS CGT

Depuis 2002, les gouvernements successifs de droite ont mis en œuvre plusieurs lois et dispositifs pour réformer en profondeur le service public de la recherche et de l'enseignement supérieur. La philosophie de l'ensemble de ces réformes s'inspire de la nécessité de transposer les modes de fonctionnement des entreprises à l'Université et aux laboratoires. De manière systématique, les hommes, les laboratoires et les universités sont mis en concurrence. La recherche doit se concentrer sur la nécessité de renforcer la compétitivité des grandes entreprises et les universités sont sommées de professionnaliser leurs enseignements pour répondre aux besoins des bassins d'emplois locaux. Dans ce contexte, le service public est mis à mal et on voit apparaître des universités à deux vitesses. Ainsi, le grand emprunt va sélectionner entre 5 à 10 sites à vocation mondiale ; les IDEX et certaines autres universités deviendront, selon la terminologie de la ministre, des pôles universitaires de proximité, les PUP.

I - La recherche et l'université avant 2002

Il ne s'agit pas d'idéaliser le fonctionnement de l'ESR (Enseignement Supérieur Recherche) avant 2002. Les universités manquaient cruellement de moyens en personnels, en locaux et en budget. Malgré tout, le fonctionnement de l'Université assis sur les lois Savary était de type collégial avec une forte représentation, dans les conseils d'élus, de différentes catégories de personnels. La recherche était organisée sur 4 types d'institutions.

- Les EPST (Établissements publics scientifiques et techniques) : le CNRS, le plus gros d'entre eux, chargé de la recherche multidisciplinaire de nature fondamentale et d'autres établissements à vocation plus appliquée : l'INSERM pour la santé humaine, l'INRA pour l'agronomie, l'INRIA pour l'informatique, l'IRD pour le développement et d'autres EPST plus petits et plus spécialisés.
- Les EPIC (Établissements à caractère industriel et commercial) : le CEA, le CNES, l'IFP etc.
- Les centres techniques, d'abord financés par des taxes parafiscales puis par le ministère de l'industrie : le CETIM pour la métallurgie, le CSTB pour le bâtiment, etc.
- Et enfin la recherche universitaire. Les équipes purement universitaires, souvent dénommées

équipes d'accueil, disposant de financements plus réduits.

La recherche dans les EPST était évaluée par des instances internes. La plus connue, le Comité national de la recherche scientifique, avait à l'origine un rôle général. Il a été réduit dans les faits à l'évaluation des équipes propres et associées au CNRS. D'autres EPST avaient également leurs instances d'évaluation. L'université n'en disposait pas, c'était le ministère qui jouait ce rôle.

II - Les transformations depuis 2002 - Première étape : le pacte pour la recherche

Le pacte pour la recherche a fait l'objet de la loi de programme pour la recherche de 2006. Il instaure une série de dispositifs. Cependant, avant le pacte, les pôles de compétitivité ont été mis en place dès 2005.

Les pôles de compétitivité

Aujourd'hui, 71 pôles de compétitivité regroupent selon le gouvernement 9 000 chercheurs travaillant sur 1 000 projets labellisés. Un milliard d'euros publics a été investi depuis leur lancement en 2005, sur une enveloppe globale de 1,5 milliard prévue jusqu'en 2008. Mais 50 % des ressources sont concentrées sur sept pôles principaux, dénommés « pôles de compétitivité mondiaux », comme System@tic Paris-Région (Île-de-France), Minalogic (Grenoble) et Aerospace Valley dans le Sud-Ouest. La CGT a critiqué cette politique en 2005. L'opération a été prolongée de 2009 à 2011 ; de nouveaux pôles ont été labellisés, certains supprimés. La dotation de 1,5 milliard sur cette période comprend, comme à l'habitude, des effets d'annonce, car les crédits sont également pour une partie affichés également à l'ANR, OSEO, etc.

La CGT a critiqué l'opération : peu de transparence, aucune présence syndicale, sauf en Rhône-Alpes, les PME restent sous la domination des grands groupes et ceux-ci peuvent se désengager et décider de délocalisations sans autres difficultés.

Une modification du Code du travail a, par ailleurs, élargi le prêt de main-d'œuvre entre entreprises et avec les établissements administratifs dans le cadre des pôles de compétitivité. L'analyse de l'efficacité

réelle des pôles devrait cependant être réactualisée.

L'Agence Nationale de la Recherche (ANR)

C'est une agence de moyens dont le rôle est de financer la recherche sur projet. Elle dispose actuellement d'un budget voisin de 800 millions d'euros, largement supérieur à la part hors salaire de la subvention que l'État verse au CNRS (environ 500 millions). En fait, l'ANR a siphonné le budget des EPST, à commencer par celui du CNRS. À ses débuts, l'ANR finançait quasi exclusivement des projets ciblés. La part actuelle des projets libres, appelés projets blancs, est maintenant plus importante. Outre la concurrence exacerbée qu'exercent les appels d'offres sur les laboratoires, plusieurs critiques émanent de la collectivité : le temps passé à écrire les projets est considérable pour un taux de réussite de 23 %, la conformité des réponses (comme il s'agit d'annoncer des livrables, la recherche à risque n'est plus financée), l'opacité du fonctionnement ; la multiplication des CDD, (estimés à plus de 15 000 en 2008, soit plus de 7 000 équivalents temps plein selon l'ANR). L'ANR finance également les entreprises, principalement par des projets de recherche partenariale avec les labos publics. Cela a eu pour effet de limiter les partenariats directs entre les labos et les entreprises, effet d'aubaine oblige.

L'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES)

La création de cette agence d'évaluation a eu pour principal objectif de torpiller le Comité national de la recherche scientifique. Cette instance placée auprès du CNRS comportait 2/3 d'élus et 1/3 de nommés, avec une quarantaine de sections disciplinaires. L'AERES ne fonctionne qu'avec des nommés. En plus de l'évaluation de toute la recherche, elle évalue également les établissements, universités et organismes. La principale critique formulée par la communauté est que cette évaluation est peu transparente, que les rapports des experts sont parfois réécrits par les responsables de l'AERES, qu'elle fait la part belle à la bibliométrie et finit toujours par une note A+, A, B ou C. Au lieu d'être une évaluation conseil, c'est une évaluation sanction. Si votre labo n'est pas classé A+, aucun espoir pour les appels d'offres du grand emprunt.

Les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES)

Les 21 pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) permettent en principe aux universités, grandes écoles et organismes de recherche de mettre en cohérence leurs différents dispositifs, de mutualiser leurs activités et leurs moyens. Objectif : proposer une offre de recherche et de formation plus cohérente, plus lisible et mieux adaptée aux besoins des territoires. Les PRES préfigurent le regroupement des universités situées sur le même site et une volonté de rationalisation des moyens humains (RGPP). Leur statut juridique est en général celui d'EPCS (Établissements publics de coopération scientifique).

L'EPCS est un établissement administratif avec un personnel essentiellement de droit public, soumis à une gestion privée (application du plan comptable général, comptabilité tenue selon les usages du commerce). Le CA de l'EPCS ne compte pas plus d'un tiers de représentants des personnels. Pour les personnels des universités, la lisibilité de leur avenir est compromise, entre les CA des universités et celui du PRES, on ne sait plus très bien qui décide. Depuis 2010, les PRES, au même titre que les universités, ont droit de délivrer des diplômes nationaux. La possibilité de voir les diplômes de niveau L (licence) délivrés par les universités et les diplômes de niveau M et D (master et doctorat) délivrés par les PRES existe.

Les fondations de coopération scientifique (FCS)

Elles sont des personnes morales de droit privé à but non lucratif (sauf pour le staff !). Elles mettent en œuvre un projet scientifique dans un ou plusieurs domaines de recherche. Elles sont administrées par des CA composés d'un représentant par membre fondateur, des représentants des enseignants, des enseignants-chercheurs (mais pas des ITA BIATOS) et des chercheurs exerçant dans la fondation et éventuellement, des personnalités qualifiées et des représentants des collectivités. Les RTRA (Réseaux thématiques de recherche avancée) ont le statut de FCS.

Dans ces opérations, l'État a mis du capital à égalité avec le secteur privé, qui est le pilote quasi unique des opérations. Comme pour beaucoup de FCS, impossible d'avoir un compte rendu détaillé des recherches menées.

Conclusion partielle

Le pacte pour la recherche a été très fortement dénoncé par les organisations syndicales et notamment la CGT. Il a permis :

- ***un recours de plus en plus important aux personnels précaires ;***
- ***l'entrée massive des entreprises dans la définition des orientations universitaires ;***
- ***un fort soutien à la recherche privée. Il s'est accompagné d'une montée en puissance du crédit impôt recherche, Celui-ci est passé de 600 millions d'euros à 4,5 milliards, sans contrôle réel.***

III - Deuxième étape : la LRU

L'une des premières réformes majeures qui a suivi l'élection de Sarkozy en 2007 est le vote de la LRU, loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités, le 10 août 2007. Elle instaure une « *autonomie* » qui se traduit à partir de janvier 2009 par l'accession aux Responsabilités et Compétences Élargies (gestion d'un budget global incluant la masse salariale, gestion des recrutements et des carrières, développement du système des primes et d'individualisation des rémunérations, dévolution du patrimoine immobilier, etc.) et qui remet tous les pouvoirs entre les mains d'un président et de son équipe au détriment des instances démocratiques héritées de la loi Savary. Avant la réforme LRU, les présidents d'université étaient élus par l'ensemble des 3 conseils (CA, Conseil scientifique et CEVU, Conseil de la vie universitaire). Actuellement, le président est élu par le seul CA. L'élection du CA est du type élection municipale, la liste arrivée en tête rafle une large majorité. La LRU s'est accompagnée d'un fort développement des PPP, partenariats public/privé, pour tous les aspects immobiliers, notamment à travers le Plan Campus. L'engagement gouvernemental du blocage pendant 4 ans des droits d'inscription arrive à son terme. La mobilisation anti-LRU n'a été forte qu'à partir des luttes de 2009.

Les forces réactionnaires ont très vite compris les enjeux et se sont souvent organisées pour prendre le pouvoir dans les universités. Il s'en est suivi également moins de nommés issus du mouvement syndical dans les conseils d'universités.

IV - Troisième étape : le grand emprunt

Le grand emprunt a été lancé après la crise de 2008, en même temps que le plan de relance (qui n'était qu'une avance de crédits en cours de remboursement par les organismes). A l'origine prévu par la commission Juppé-Rocard à

100 milliards d'euros, il a été limité à 35 milliards, dont 21,9 pour l'ESR. Cette somme peut, de prime abord, sembler considérable, puisque du même ordre de grandeur que les 23 milliards du budget annuel que l'État consacre à la MIRE (Mission interministérielle de la recherche et de l'enseignement supérieur). Mais les laboratoires et les universités ne profiteront que d'une petite fraction de cette somme, pour l'essentiel les intérêts des placements. Le montage financier est compliqué. L'État emprunte auprès des marchés à un taux voisin de 2,5 %, distribue une petite partie des 21,9 milliards en crédits consommables et confie 17,7 milliards à l'ANR (Agence nationale de la recherche), qui les placera auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations au taux de 3,5 %. Ce seront les intérêts de ces placements qui seront distribués aux lauréats. Seule la crise financière a empêché le tandem Juppé-Rocard et le gouvernement de financer des fondations universitaires « à l'américaine » et de laisser les universités boursicoter. La seule opération qui échappe à cette logique est le plateau de Saclay, pour lequel le milliard d'euros du grand emprunt sera totalement consommable.

L'ensemble des projets du grand emprunt vont vers la mise en place de 5 à 10 grands sites universitaires. Ceux-ci seront dotés de 7,7 milliards en capital courant 2011, dans une opération baptisée « initiative d'excellence », les IDEX, qui finalisera et « emboîtera » l'ensemble des appels d'offres du grand emprunt. Cette logique de concentration sur quelques sites qui inspire l'ensemble des appels d'offres, va appauvrir des dizaines de régions réputées non prioritaires. Mais, même sur les sites des IDEX, seuls 30% des effectifs seront pris en compte. La conséquence sera lourde pour les disciplines non retenues.

A ce jour, la majorité des appels d'offres sont achevés, hormis celui des IDEX qui a présélectionné : Sorbonne Universités, PSL (Paris Sciences et Lettres), Lyon, Grenoble, Strasbourg, Toulouse et Bordeaux sur 17 projets. Le projet de Saclay a été rétorqué.

Le 4 juillet, le gouvernement annonçait la sélection de trois de ces projets, PSL, Strasbourg et Bordeaux. Les critères de sélection portent beaucoup sur la gouvernance.

Il y aura une deuxième vague à l'automne, qui permettra aux recalés de repostuler.

Le grand emprunt a été mené tambour battant, obligeant les scientifiques à travailler dans la

précipitation sur des projets parfois artificiels, souvent fondés sur le seul regroupement d'équipes notées A+ par l'AERES. Dans l'urgence, de nombreuses universités ont fait appel, pour un coût exorbitant, à des officines privées. L'avis des conseils n'a quasiment jamais été sollicité.

Les appels à projets ont été faussés dès le début par des règles opaques et mal définies. Les noms des membres du jury n'ont été rendus publics qu'après les résultats. Le ministère, et parfois René Ricol (c'est le responsable du grand emprunt, sa seule expertise scientifique est d'être l'ancien président de la Chambre des experts comptables et politiquement proche de Sarkozy) en personne, sont intervenus pendant le montage de certains projets pour les valider ou les réorienter. Deux logiques se sont affrontées. D'un côté, celle du ministère de la Recherche qui veut restructurer l'espace national de la recherche autour de quelques champions, les 5 à 10 sites universitaires d'excellence, en laissant pour compte tous les autres. De l'autre, celle de Matignon et du Commissariat général aux investissements, qui prônent une « concurrence libre et non faussée » basée sur une « excellence » non définie. L'affrontement de ces deux logiques a créé un tel imbroglio que la proclamation des LABEX (Laboratoire d'excellence) a été retardée. Sur 241 projets de LABEX déposés, 83 ont été retenus au départ par le jury, puis nous sommes passés à 100 : les lobbys politiques et universitaires ont joué à plein. Aucune cohérence avec les pôles de compétitivité : pas de LABEX sur l'eau à Montpellier, ni de LABEX en lien avec l'aéronautique à Toulouse. Là aussi, les critères de « bonne gouvernance » et de fausse excellence ont joué à plein au détriment de projets plus collectifs.

Dans le domaine médical, six candidats sur 19 ont obtenu un IHU (Institut hospitalo-universitaire) : trois projets parisiens, un à Strasbourg, un à Marseille et un à Bordeaux, a annoncé le ministère le 30 mars 2011. Ces projets vont contribuer à spécialiser la recherche sur les sites.

L'ensemble des projets du grand emprunt répond à cette logique.

Conclusion

L'ensemble de ces dispositifs a accéléré la restructuration/déstructuration de notre système d'ESR. La méfiance des personnels est profonde, mais la résistance est difficile à organiser. Une partie du milieu s'est fracturée, certains ont joué le jeu de la concurrence, espérant tirer leur épingle du jeu ou plus prosaïquement en cherchant les super primes. A titre d'exemple, la prime d'un président d'université est maintenant de 40 000 euros annuels. Dans de nombreuses régions, les Conseils régionaux ont accompagné le mouvement, sans bien mesurer les conséquences sur la diversité des recherches et des offres de formation. L'évolution peut encore s'accélérer, la logique du système est d'aller vers un système à l'anglo-saxonne : financement par des droits d'inscription très élevés, avec des dispositifs de prêt étudiant pour faire plaisir aux banques, appel à des financements privés qui, par ailleurs, bénéficient de forts dégrèvements fiscaux. On parle d'une réorganisation du premier cycle universitaire allant de la terminale à la licence. Une telle logique ne peut que s'accompagner de la fin du statut d'enseignant-chercheur pour de nombreux universitaires. La recherche serait permise aux enseignants en master et les enseignants en licence pourraient voir leur charge alourdie pour aller vers des horaires de professeur agrégé.

Pour la recherche, la mise à mort progressive des organismes nationaux pourrait s'accompagner d'une régionalisation partielle, la cohérence nationale étant soit entre les mains de dispositifs comme le grand emprunt, soit au niveau du ministère mais seulement pour une cohorte de gros laboratoires jugés stratégiques par les politiques (et non plus par les scientifiques).

AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

Henri Mondor : un soutien de poids

Par Jean-Claude CHAILLEY

Près de 100 000 signatures recueillies par la pétition contre la fermeture de la chirurgie cardiaque à Mondor

...mais l'ARS persiste toujours dans sa volonté de fermetures tous azimuts, dont un service de cardiologie de l'AP-HP parmi quatre !

C'est la négation d'une politique partant des besoins de santé.

Malgré la preuve de l'attachement de la population, la reconnaissance par le ministre Xavier Bertrand que le dossier Mondor était particulièrement mal étudié, les directions de l'ARS et de l'AP-HP persistent, alors que ce service de pointe est rentable !!!

Le combat contre la fermeture de la chirurgie cardiaque de Mondor continue tout l'été.

ACTUALITÉ SOCIALE

APPEL DES 9èmes VENDÉMIAIRES : LA SÉCURITÉ SOCIALE QUE NOUS VOULONS !

A l'occasion de ces 9èmes Vendémiaires, nous voulons lancer un signal d'alarme et un appel pressant concernant **NOTRE SÉCURITÉ SOCIALE ET SON AVENIR**.

Nous voulons partir du réel et du mouvement social tel qu'il se développe ces derniers mois, aussi bien en France que dans sa dimension internationale,

► intégrer cette extraordinaire mobilisation sur les retraites qui a eu lieu dans notre pays au dernier semestre 2010 et qui a marqué la conscience politique de millions de gens,

► travailler en profondeur sur un choix de société fondé sur trois exigences répondant aux besoins humains essentiels : l'exigence d'une protection sociale de haut niveau, garantissant à toutes et à tous des moyens de vie décents quelles que soient les difficultés rencontrées,

► l'exigence de nouveaux droits démocratiques en lien avec l'exercice effectif par toutes et tous des Droits fondamentaux, l'exigence de services publics de qualité.

Ce qui se joue en France depuis quelques années est une véritable course contre la montre pour installer de plus en plus dans tous les domaines où intervient la Sécurité sociale - emploi, santé, retraites, famille -, un système assurantiel individualisé réduisant constamment le rôle du système collectif, solidaire, intergénérationnel et l'influence des salarié-e-s dans sa gestion.

Subissant :

- les conséquences désastreuses de la RGPP, arme de destruction massive pour tout ce qui relève de la Fonction publique et de ses missions ;
- les effets dramatiques de la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoire ;
- l'augmentation des forfaits et autres « restes à charge » pour les malades, la mise en place et l'augmentation de franchises médicales, des déremboursements et autres dépassements des honoraires médicaux, etc. ;
- les multiples contre-réformes dans l'Éducation nationale, dans la Justice, de la casse des emplois dans l'industrie comme dans la Fonction publique ;
- de l'augmentation du chômage, de la précarité et des prix,

la grande majorité de la population vit à la fois dans l'exaspération et dans des doutes profonds sur les issues possibles.

Tandis que les règles managériales et commerciales, avec leur logique de rentabilité financière à court terme, envahissent tous les secteurs d'activité, nos gouvernants jouent sans cesse la division, la désignation de boucs émissaires, la politique de la peur et favorisent partout l'intérêt privé, au détriment du bien public et de l'intérêt général.

Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui les résistances se multiplient.

En face des prétentions arrogantes des groupes financiers et du personnel politique à leur service, responsables des crises et qui veulent en profiter pour imposer encore plus d'austérité aux peuples, ceux-ci s'insurgent et voient bien qu'on les a plongés dans une impasse.

Devant l'expression intense et diversifiée du malaise au travail, devant la colère provoquée par l'explosion de la précarité, l'extension de la pauvreté, la croissance des inégalités, devant la multiplication des actions dénonçant les fermetures d'usines, la casse des services publics, devant aussi les atteintes aux libertés, nous sommes nombreux, dans les organisations syndicales, associatives et politiques, à partager la conviction qu'il est plus que temps de rassembler les mobilisations, de les faire converger au nom d'un choix alternatif de société centré sur le progrès social et écologique, capable de mettre en mouvement une majorité populaire.

La bataille de la Sécurité sociale est devenue aujourd'hui incontournable comme l'a démontré le récent mouvement du 2 avril pour la sauvegarde de l'hôpital public, de notre santé et d'une sécurité sociale solidaire.

- ➔ Incontournable, parce que le pouvoir en place a décidé d'offrir de nouveaux avantages aux groupes privés avec la question de la perte d'autonomie dite « dépendance » et d'ouvrir de nouvelles brèches dans cet outil public d'égalité et de solidarité,
- ➔ Incontournable, car au bout du compte les batailles menées en ce moment sur la Santé, l'Hôpital public, l'emploi, l'Éducation nationale, le Logement ont toutes à voir avec la Sécurité sociale et son rôle qui est de garantir la dignité et des conditions d'existence décentes pour toutes et tous.

C'est bien pourquoi il nous faut convaincre encore plus fortement qu'il y a là un ensemble à la fois politique et social, certes complexe, mais qui relève de choix de société et de projets politiques étroitement liés, clairement identifiables. La bataille pour la Sécurité sociale est centrale dans les mobilisations pour contrer la marchandisation complète de la société française, la dictature de l'argent et des actionnaires et pour retrouver le chemin de l'humain !

Nous appelons donc à un rassemblement citoyen de toutes les organisations syndicales, associatives, politiques, « pour la défense de la Sécurité sociale, bien commun géré démocratiquement ».

Nous voulons avec d'autres, beaucoup d'autres, aboutir à la création d'un Comité national, en faire un outil de mobilisations fortes pour empêcher que la Sécurité sociale soit livrée aux grands groupes privés et aussi un lieu d'échanges et de co-élaboration qui validera ce qui fait accord sur « la Sécurité sociale que nous voulons » tant au niveau de ses attributions que de son mode de gestion et de fonctionnement, ce que nous sommes capables de porter tous ensemble, y compris au niveau législatif, et enfin de favoriser les débats pour trouver les convergences possibles à propos de ce qui nous sépare encore. Prenons des contacts, organisons les échanges, afin qu'à partir de ce qui est déjà en mouvement se développe une dynamique la plus collective possible « POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE » !

COUP DE GUEULE

Cinq ans çà suffit !

Par Yves MESCOFF

L'élection présidentielle n'a pas encore eu lieu que déjà les responsables de l'UMP nous annoncent leurs projets pour l'après-2012.

Fin des 35 heures, remise au goût du jour de la TVA sociale, remise en cause du SMIC, les salaires étant négociés au niveau des branches ou des entreprises, nouvelles casses du droit du travail, hausse des impôts (sauf, bien sûr pour les plus riches), maintien des suppressions d'emplois dans la Fonction publique et notamment l'Éducation, telles sont quelques unes des mesures prévues. Avec en point de mire un objectif : calquer la France sur l'Allemagne dont on loue l'exemplarité, notamment en matière de chasse aux déficits publics.

Peu importe, pour ceux qui prônent ces mesures, que le régime infligé depuis dix ans à nos amis allemands soit de plus en plus mal supporté comme on a pu le voir à l'occasion des élections régionales de ces derniers mois.

Angela Merkel a beau vouloir rempiler en 2013, il n'est pas sûr que le peuple allemand soit de cet avis.

Surtout, le régime que les amis de Nicolas nous préparent ne ferait que détruire encore un peu plus notre modèle social au bénéfice d'une petite oligarchie, qui n'a cessé de profiter des largesses de l'homme du

Fouquet `s.

Non, de grâce, il est temps que cesse cette politique agréable aux plus riches, qu'on s'occupe enfin des problèmes de la majorité de la population, qu'on cesse de prendre les chômeurs pour des fainéants ou pire pour des « canapés » qui préféreraient se prélasser devant leur télévision plutôt que de chercher du travail. Il est temps qu'on s'attaque aux vraies causes du chômage par une politique industrielle digne de ce nom, en luttant contre les délocalisations, en sanctionnant les entreprises qui licencient malgré des dividendes confortables versés aux actionnaires.

Il est temps que l'Éducation cesse de voir ses effectifs rognés, que la formation des enseignants cesse d'être réduite, que la recherche cesse d'être guidée par les seuls bénéfices immédiats qu'en attendent les entreprises.

Il est temps que démarre à nouveau le moteur du progrès social, que les salariés cessent d'être considérés comme des robots corvéables à merci, que s'instaure une véritable égalité à tous les niveaux entre les femmes et les hommes.

Bref, il est temps que sonne l'heure du changement !

VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr
Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :
Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

TEL : Portable :

E-mail :

- J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros
 Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros
 Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)